

L'Intégration au quotidien N° 1 / article complet

« *L'intégration au quotidien* » est un périodique électronique qui paraîtra 4 x par an pour animer le réseau des plates-formes cantonales d'intégration oraliste d'élèves sourds.

Ses objectifs : faciliter les échanges d'information, mettre en valeur les expériences, susciter la discussion entre les professionnel-le-s et les familles concerné-e-s par l'intégration d'enfants sourds en milieu scolaire ordinaire.

« *L'Intégration au quotidien* » comprend quatre rubriques :

- **On en parle :**
thèmes actuels ou retour sur des événements importants pour le réseau
- **Parole de pro :**
des professionnel-le-s livrent un témoignage, une bonne expérience, des suggestions
- **Parole de famille :**
les familles partagent une préoccupation actuelle ou témoignent d'un succès
- **Agenda :**
annonce d'événements intéressants pour les participant-e-s au réseau.

L'intégration au quotidien / no 1 / septembre 2008

Sommaire de ce numéro :

- 1) [On en parle](#)
 - [Table ronde](#)
 - [Un élève sourd dans votre classe](#)
 - [Des cours LPC en classe](#)
 - [Camille : une sourde chez les entendants](#)
- 2) [Parole de pro](#)
- 3) [Parole de famille](#)
- 4) [Agenda](#)
- 5) [Et vous ?](#)

1) On en parle

a) Table ronde : Comment réussir l'intégration scolaire et sociale des élèves sourds ? Le 27 novembre 2007, six spécialistes (directeur d'école, logopédiste, chef-fe-s d'Office, médecin ORL, responsable SAI) ainsi qu'une maman d'un jeune sourd intégré se sont réunis à Lausanne pour une soirée d'échanges. La tendance actuelle d'intégrer les élèves à besoins spécifiques dans le cursus ordinaire a été confirmée. Un ensemble de mesures nécessaires à ces élèves particuliers a été discuté.

Réunis autour du thème : Ecole ordinaire pour tous ? Comment réussir l'intégration scolaire et sociale des élèves sourds ?, les sept intervenant-e-s de la soirée ont pu échanger leurs points de vue et répondre aux questions du public venu nombreux.

Premier constat : il n'y a pas de recette toute prête à appliquer pour réussir une intégration scolaire. C'est bien plus l'état d'esprit dans lequel l'intégration est mise en place et suivie qui joue un rôle central dans la réussite du projet. Parmi les facteurs clés, on peut citer : un rôle actif du côté des parents, des enseignant-e-s ouverts à des mesures individualisées et une direction d'école engagée.

Sans oublier le plus important : (re)mettre le jeune sourd intégré au centre des interventions. Une retranscription de cette soirée aussi riche que complète peut-être téléchargée ici. Elle est également disponible par ce [lien](#).

b) « Un élève sourd dans votre classe »

Nouveau à télécharger : « Un élève sourd dans votre classe », un guide pratique pour les enseignant-e-s qui accueillent un élève sourd dans leur classe.

Le Service d'aide à l'intégration (SAI) en collaboration avec la Centrale des codeurs et codeuses-interprètes CCI) de la Fondation A Capella ont élaboré un guide pratique à l'attention des enseignant-e-s qui accueillent un élève sourd dans leur classe.

Ce guide d'une vingtaine de pages présente des conseils judicieux (comment parler à un élève sourd ?), balaye quelques idées reçues (le bruit ne peut pas gêner les sourds), présente la technique du LPC, les différents appareillages et aides techniques dont peuvent être équipés les élèves en intégration. « Un élève sourd dans votre classe » peut être téléchargé par ce [lien](#).

c) Des cours LPC en classe

Dès la rentrée 2008, la Fondation A Capella, renforce son offre de cours de LPC pour camarades de classe d'un-e élève sourd-e.

Afin d'augmenter le degré d'intégration sociale des élèves sourds suivi avec le LPC à l'école ordinaire et d'améliorer la bonne compréhension du LPC auprès des camarades de classe et des enseignant-e-s, la Fondation A Capella propose d'offrir des cours d'initiation au LPC aux élèves entendants et d'informer leurs parents de la présence d'un enfant élève sourd en classe et de la pratique du LPC.

Le Service d'aide l'intégration (SAI) présentera cette offre de cours aux maîtres et aux maîtresses de classe lors des prochaines séances de bilan. Les codeurs et les codeuses-interprètes en LPC organiseront, le cas échéant, les cours selon les vœux des enseignant-e-s et des élèves intéressés. Personne de contact : Monique Masur, responsable de la Centrale des codeurs et des codeuses-interprètes LPC, tél. 021 / 922 84 91 fax 021 / 922 84 93, [Mail](#)

d) "Camille : une sourde chez les entendants"

Camille a cinq ans et elle est sourde de naissance. Depuis quelques mois, elle bénéficie d'un implant cochléaire. Cet appareil permet d'entendre, bouleversant la prise en charge des enfants sourds profonds depuis quelques années. Un témoignage d'aujourd'hui, qui retrace quelques mois du quotidien de cette jeune vaudoise et de sa famille.

Ce film-reportage réalisé par Géraldine Henchoz pour [Luciole-Production](#) est sous-titré en français, il dure 52 minutes.

Il est disponible en DVD auprès de la Fondation A Capella pour le prix de CHF 10.-. Pour le commander : [Mail](#)

2) Parole de pro

Une doyenne raconte son expérience :

Une contribution spontanée nous est parvenue d'une doyenne de classe qui accueille une jeune élève sourde de 17 ans dans un collège valaisan. Son expérience montre qu'il arrive que les enseignant-e-s « oublient » le handicap d'un élève sourd qui s'exprime très bien et que les échanges réguliers entre l'ensemble des intervenant-e-s sont nécessaires pour chacun. Une discussion quant aux aménagements relatifs à la matière que l'élève doit préparer doit avoir lieu :

« Pour faciliter l'intégration d'une-e élève, il est important, en classe de s'adapter de cas en cas, notamment lorsque l'élève s'exprime très bien et que les professeurs ont tendance à oublier le handicap.

Il est tout aussi nécessaire d'organiser des rencontres en début et en fin d'année entre les professeurs, l'élève et ses parents, la/les codeuse/s, la responsable du SAI, pour que l'élève exprime ses besoins particulier, soit :

- rappel du fonctionnement du micro pour les cours non-codés ;
- rappel aux professeurs que pour l'élève, les moments de « flou » et de brouhaha des fins de cours ne sont pas propices à transmettre des informations/consignes à la classe qu'elle ne percevra pas ;
- nécessité impérative d'un bilan de fin d'année pour que l'élève puisse émettre d'éventuels souhaits quand à l'organisation de l'année scolaire suivante ;
- importance de la place dans la classe pour éviter des reflets ou l'inconvénient de l'ombre.

Il est également important que la responsable du SAI (Service d'aide à l'intégration d'A Capella) explique les difficultés d'approche inhérentes à l'handicap de l'élève dans l'apprentissage des langues, en particulier pour que les professeurs comprennent la nécessité de parfois aménager des horaires « prolongés » pour les (ou quelques) examens. Une discussion ouverte doit être faite au sujet des aménagements relatifs à la matière que l'élève doit préparer (éventuellement limité en quantité par rapport à celle préparée par ses camarades de classe). »

Avez-vous un complément à ajouter ? Une réaction, un succès à partager ? N'hésitez pas à partager vos réflexions avec les membres du réseau : [Mail](#)

3) Parole de famille

L'importance d'une information complète et objective sur ce qui existe, afin d'être en mesure de faire des choix éclairés pour son enfant reste une demande très actuelle.

Réflexions d'une maman domiciliée dans le canton de Vaud en réponse à la question « Que vous a-t-il le plus manqué à l'annonce du diagnostic de la surdité de votre enfant ? » :

« Avec le recul (c'était il y a 15 ans), ce qui m'a manqué à l'annonce du diagnostic, c'était une vraie information ouverte sur tout ce qui pouvait exister. Nous avons eu une information ciblée, c'est-à-dire, l'existence du langage des signes et de l'école des enfants sourds à Lausanne alors que d'autres choses existaient. On ne nous en a pas parlé. Ce qui m'aurait également aidé, c'est la possibilité d'un soutien psychologique quelques temps après l'annonce du diagnostic et surtout la désignation d'une personne de référence. Une personne à qui poser les questions d'ordre médical et toutes celles qui concernent le quotidien qui arrivent petit à petit. Je crois qu'aujourd'hui, si on pouvait vraiment l'offrir aux parents, ce serait un grand pas en avant. »

(Source : table ronde : Ecole ordinaire pour tous ? Comment réussir l'intégration scolaire et sociale des élèves sourds, 27 novembre 2007.)

Et vous ?

Quelles ont été les renseignements qui vous ont été utiles et qui vous ont guidés pour prendre les décisions qui ont soutenu l'intégration de votre enfant ?

Votre témoignage nous intéresse : [Mail](#)

4) Agenda

Une date à retenir : (programme détaillé suit)

Mercredi 29 octobre 2008 : conférence publique le soir à Lausanne

Les spécialistes du LPC en France et en Belgique proposent aux parents un suivi de leur très jeune enfant sourd. Dès le diagnostic précoce de la surdité, c'est-à-dire durant la première année et avant la pose d'un éventuel implant, une approche globale et complète incluant le LPC aide les parents à préparer leur enfant à une acquisition du langage parlé.

Lors de la conférence du 29 octobre, nous accueillerons Madame Patricia Barthélémy.

Elle est responsable de la prise en charge précoce des enfants sourds avant leur scolarisation au Centre belge "Comprendre et Parler" de Bruxelles.

Elle partagera sa riche expérience en suivi précoce de parents d'enfants sourds.

5) Et vous ?

Vos témoignages, réactions et propositions pour animer ces échanges nous intéressent : [Mail](#)
